

PLAN LOCAL D'URBANISME

6.4 Étude agricole

Approbation en date du 16 octobre 2023



COMMUNE DE BRIE

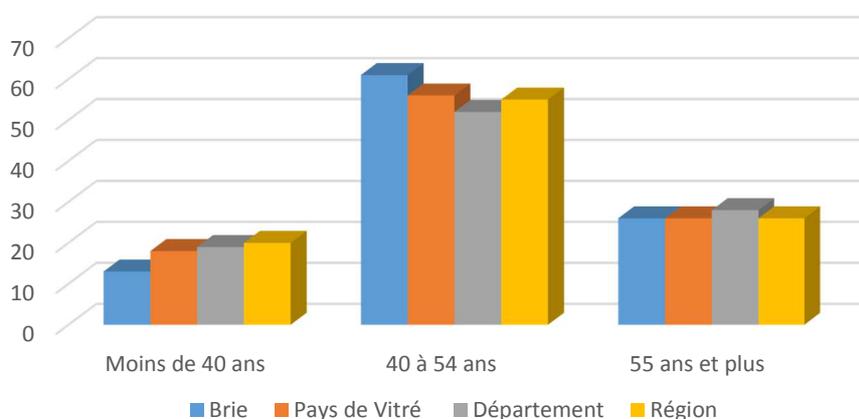
Vous avez participé au diagnostic agricole réalisé dans le cadre de la réflexion préalable à la révision du Plan Local d'Urbanisme et nous vous en remercions.

Comme vous le savez, ce diagnostic est destiné à une prise en compte renforcée de l'activité agricole dans l'aménagement du territoire communal.

Le présent document est établi sur la base de vos réponses, soit 23 exploitations ayant leur siège sur la commune.

Nous vous en souhaitons bonne lecture.

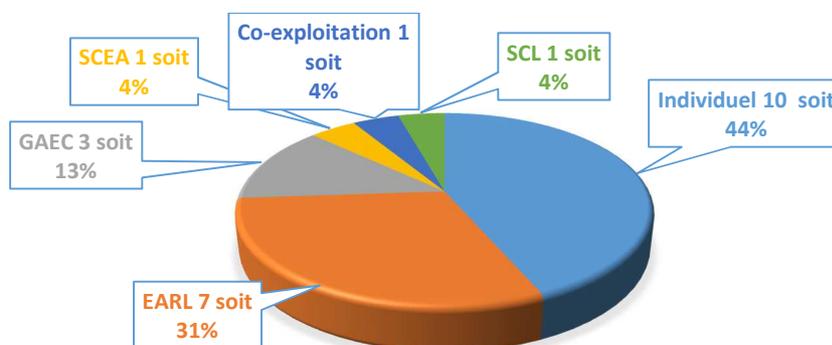
1. L'âge des exploitants briens



L'âge moyen des 31 chefs d'exploitation est de 50.6 ans.

2. Les formes juridiques des exploitations briennes

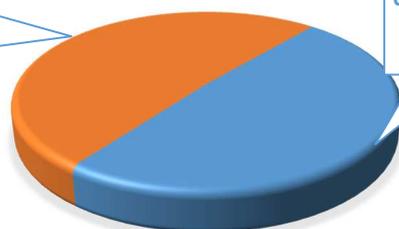
En 2010, 82% des exploitations du Pays de Vitré-Portes de Bretagnes sont des sociétés : 42% sont des EARL, 35% des GAEC, 5% des SCEA.



3. La localisation des 1577 ha mis en valeur par les exploitations de Brie

Sur 23 exploitations, 22 mettent en valeur des terres agricoles. Sur la base de ces informations, la superficie moyenne d'une exploitation brienne est de 71.6 ha.

Surface communale 804 ha soit 51%

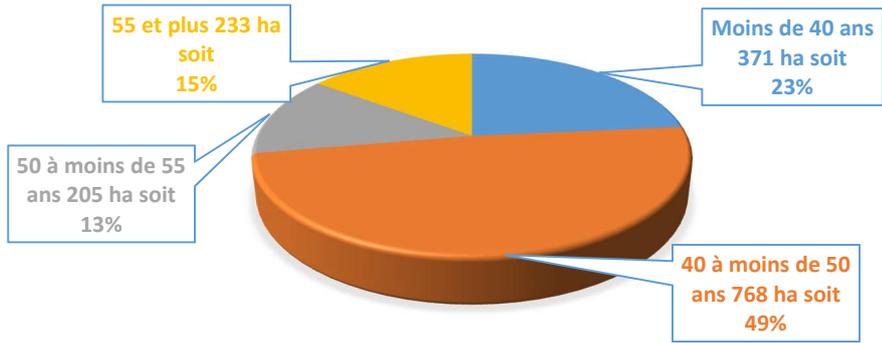


Surface hors communale 773 ha soit 49%

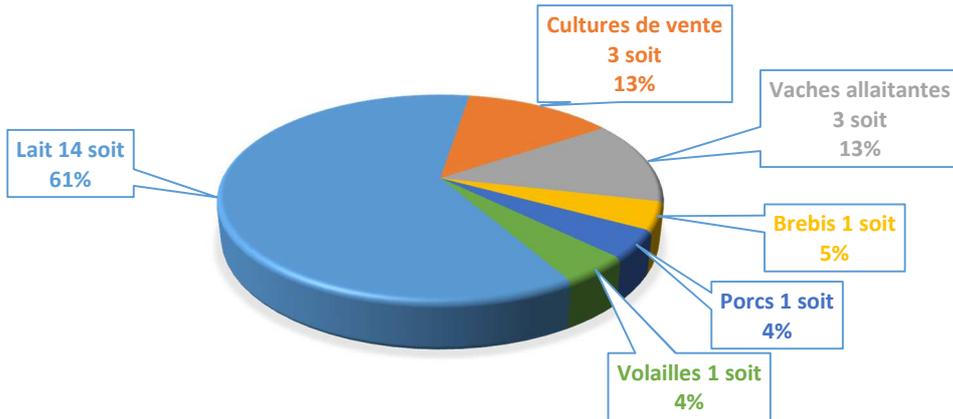
Taille moyenne d'une exploitation à l'échelle du département : 46.4 ha, à l'échelle du Pays de Vitré-Porte de Bretagne : 45.5 ha.

4. La répartition des surfaces (communes et hors commune) en fonction des tranches d'âge (pour les structures sociétaires : âge du plus jeune des associés)

Les exploitants de moins de 50 ans utilisent 72 % de la SAU totale les exploitations briennes.

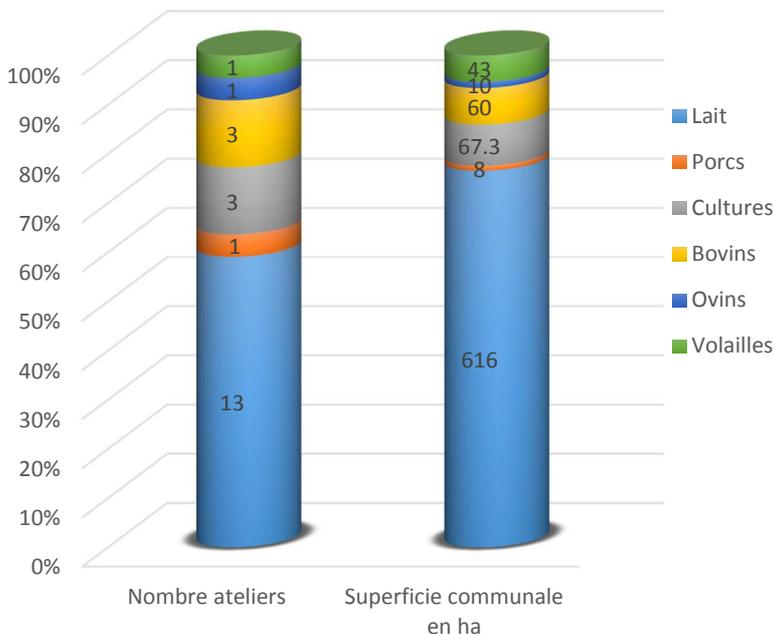


5. Les principales productions des exploitations briennes



Sans surprise, l'élevage laitier vient très majoritairement en tête avec 61% des exploitations communales spécialisées en production laitière. Les 23 exploitations laitières produisent 6 800 000 litres de lait soit une production moyenne par exploitation de 484 000 litres et 322 000 litres par chef d'exploitation.

6. Le rapport entre productions principales et superficie agricole communale



En termes de surface, l'importance de l'activité laitière comme production principale est encore plus prononcée puisque cette activité occupe 76 % de la surface communale mise en valeur par les 23 exploitations recensées (616 ha sur 804 ha au total), les autres productions occupant le reste du territoire communal mis en valeur par les exploitations briennes.

7. Les démarches qualité engagées par les exploitations briennes

La majeure partie des exploitations agricoles briennes suit la charte des bonnes pratiques d'élevage mais si une exploitation déclare en plus une certification, aucune ne produit en revanche sous signe officiel de qualité (ex : label rouge, agriculture biologique...).

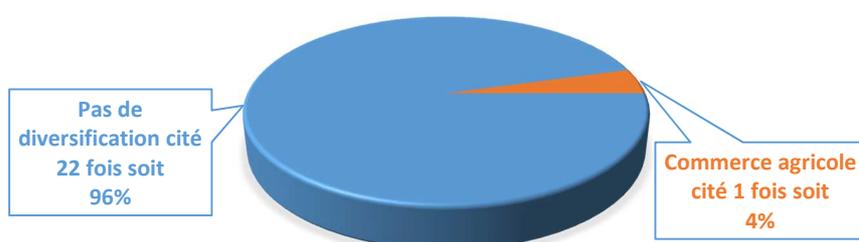
Pour information, le Pays de Vitré-Porte de Bretagne compte :

- 69 exploitations engagées en Agriculture biologique (soit 3.2 % des exploitations, à comparer aux 3.5 % dans le département),
- 136 exploitations engagées en Label rouge et 8 en IGP (soit au total 6.7 % des exploitations, à comparer aux 3.3 % dans le département)¹.

Le savez-vous ?

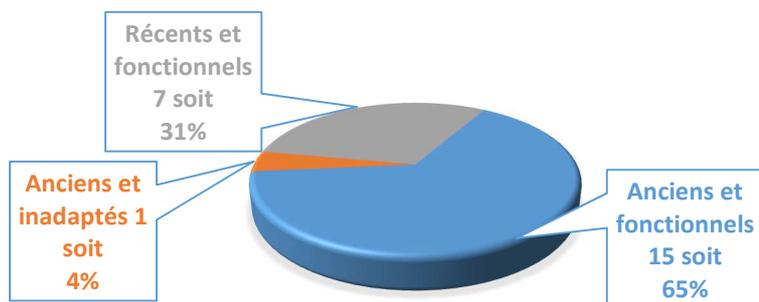
La commune de Brie est couverte par les appellations d'origine contrôlée Eau-de-vie de cidre de Bretagne et Pommeau de Bretagne et les indications géographiques protégées Cidre de Bretagne ou Cidre breton, Farine de Blé Noir - Gwinizh du Breizh, Volailles de Bretagne et Volailles de Janzé.

8. La diversification agricole des exploitations briennes



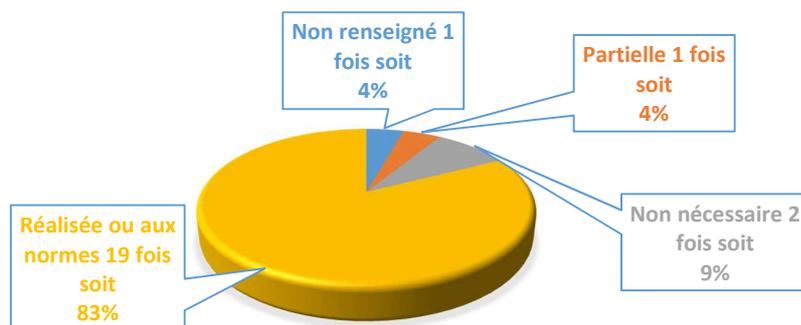
Les activités de diversification sont celles qui sont « exercées par un exploitant agricole qui sont dans le prolongement de l'acte de production ou qui ont pour support l'exploitation » (extrait article L 311-1 du Code rural et de la pêche maritime).

9. L'état des bâtiments d'exploitation et mises aux normes à Brie



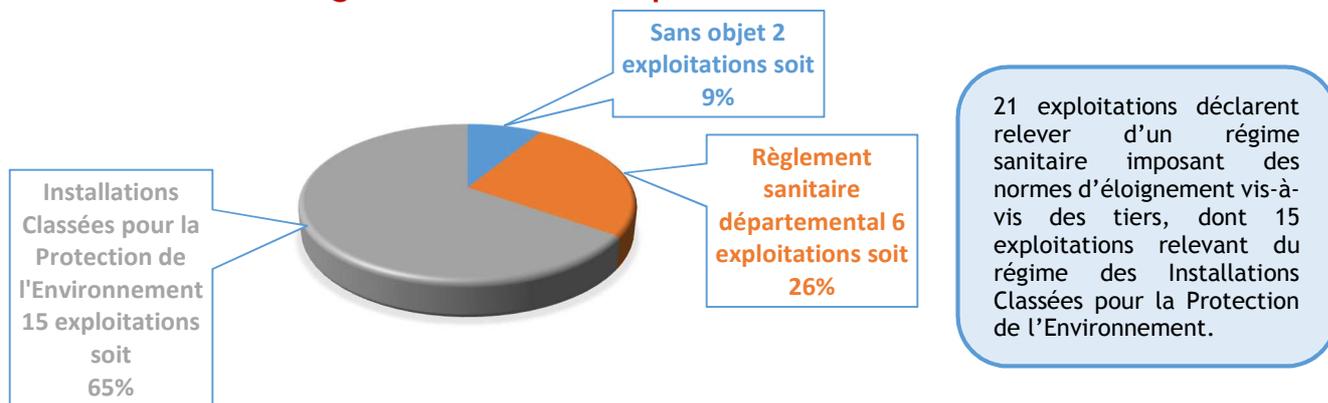
Les exploitations briennes ont investi dans leurs bâtiments agricoles puisque 96 % déclarent avoir des bâtiments fonctionnels, dont 31 % avec des bâtiments récents.

A Brie, les sites ou sièges d'exploitations soumis au respect de normes pour leurs bâtiments sont en totalité aux normes.



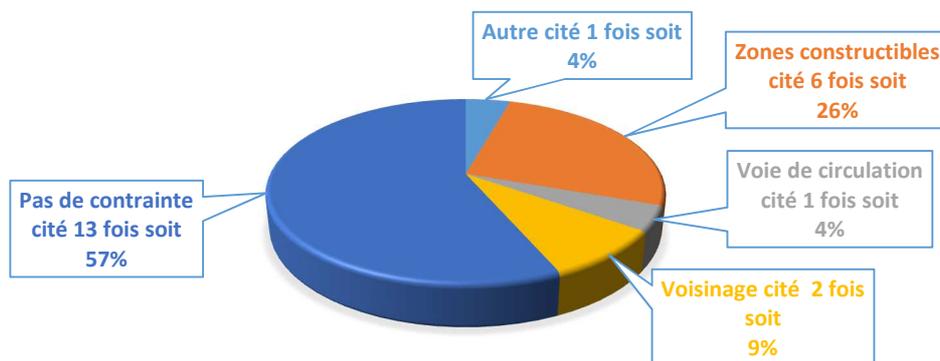
Bâtiments agricoles fonctionnels et aux normes : des capitaux importants ont été mobilisés dans les bâtiments agricoles briens.

10. Le régime sanitaire des exploitations briennes



11. Les contraintes rencontrées par les exploitations briennes (une exploitation peut déclarer plusieurs contraintes)

En complément : plus de 2/3 des exploitations déclarent avoir au moins 1 habitation de tiers implantée à moins de 100 mètres de leurs bâtiments ou installations agricoles.



12. Les projets et perspectives d'évolution à 5 ans vus par les exploitants briens

